



Procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue à Hudson le jeudi 16 mars 2017, à 19 h, dans les locaux de la Maison Halcro au 539 rue Main, Hudson, à laquelle sont présents:

Présent: Deborah Woodhead, conseillère et présidente
Nicole Durand, conseillère
Miriam Tabori
Frank Hicks
Daren Legault
Timothy Mathieu
Bryce Herron

Invités et présents : Nathalie Lavoie, directrice du service de l'urbanisme

Convoqués et absents :

Invité et absent : Monsieur le Maire Ed Prévost

1. **Procès-verbal de la réunion précédente**

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 9 février 2017 a été soumis à tous les membres. Il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité qu'il soit **approuvé** tel que soumis.

Adopté à l'unanimité

2. **286 Main : Nouvelle construction résidentielle**

ATTENDU QU'une proposition préliminaire a été reçue pour un nouveau projet de construction résidentielle au 286 Main;

ATTENDU QUE la démolition de la maison existante au 286 Main a été approuvée par le comité de démolition le 14 mars 2017;

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **ne recommande pas** l'approbation des plans pour la raison suivante:

- Toutes nouvelles constructions doivent s'harmoniser avec l'architecture existant et construire dans le même style de l'environnement développé ;
- Il y a un manque de définition à l'élévation avant de la maison;
- Le Comité consultatif d'urbanisme demande que les plans soient révisés et soumis de nouveau à la prochaine réunion;

Adopté à l'unanimité

3. **700 Main – Rénovations majeures**

ATTENDU QU'une demande pour des rénovations majeures au 700 Main a été reçue;

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation tel que soumis.

Adopté à l'unanimité



4. **448 Main : Modification du plan de construction**

ATTENDU QU'une modification aux plans approuvés a été faite à un nouveau projet de construction au 448 Main;

ATTENDU QUE les plans soumis ont été approuvés et un changement a été fait pendant la construction aux fenêtres arrière;

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **ne recommande pas** l'approbation des plans pour la raison suivante:

- Le Service d'urbanisme vérifie si les fenêtres longues s'ouvrent plus de 4 pouces (10 cm) et, si c'est le cas, le code de sécurité stipule qu'il doit y avoir des garde-corps sur la partie inférieure de ces fenêtres. Les fenêtres qui s'étendent à moins d'un mètre du sol et sont situées au-dessus du deuxième étage dans les immeubles d'habitation doivent être protégées par des barrières ou des rampes à 1 m. au-dessus du plancher ou la fenêtre doit être inutilisable et conçue pour supporter les charges latérales de conception pour les protecteurs de balcon.
- Le dessin et le diagramme n'ont pas les mêmes informations. La sécurité incendie du toit doit être vérifiée si elle est de 2 heures ignifuge ou non, et le système de gicleurs doit être vérifié pour s'assurer qu'il est de code;

Adopté à l'unanimité

5. **258 Main : Nouvelle construction résidentielle**

ATTENDU QU'une demande a été reçue pour l'utilisation d'un nouveau matériel pour le toit d'une maison résidentielle au 258 Main;

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **ne recommande pas** l'approbation des plans pour la raison suivante:

- Le CCU demande qu'un échantillon réel du matériel du toit soit soumis avant la prochaine réunion du CCU le 13 avril, car ce type de toiture n'a pas été soumis au CCU auparavant;

Adopté à l'unanimité

6. **538 Main : Addition au Brasserie Bois Blanc**

Item enlevé de l'agenda.

7. **Ajournement de la séance: date de la prochaine réunion**

Ayant discuté de tous les sujets à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 45.
Prochaine rencontre le jeudi 13 mars 2017 à 19 h.